

Dépenses et recettes de l'AMI en 2015

Tableau récapitulatif (données brutes) :

Dates de comparaison	31/12/2014	31/12/2015
Compte courant	707,13	1843,97
Caisse espèces	42,29	150,93
Livret A	5387,57	

Commentaires

Au vu du tableau ci-dessus, on pourrait croire que l'AMI s'est enrichie de $(1843,97 + 150,93) - (707,13 + 42,29) = 1245,48$ euros.

Mais ce n'est pas vrai : certaines sommes engagées n'ont pas été déduite du compte à la date du 31/12/2015 :

Les frais d'hébergement : 181,30 euros

Les repas fournis par le traiteur : 360,00 euros.

L'ensemble représentant : 541,30 euros.

D'autre part, une somme de 400 euros a été retirée en début d'année depuis le livret A, de façon à pouvoir payer les dépenses. Il faut déduire cette somme pour avoir une appréciation plus juste.

A déduire de « l'enrichissement » : $181,30 + 360,00 + 400,00 = 941,30$ euros.

L'enrichissement réel est donc de :

$1245,48 - 941,30 = 304,18$ euros.

Re-Remarque : je n'ai pas tenu compte du montant des intérêts du livret A, n'ayant pas l'information à ce jour.